Réseau Pass Bibliothèques
http://mabibli.be

FORMULAIRE D'ACCEPTATION DU REGLEMENT

Cadre réservé à la bibliothèque

Code-barres usager

Je soussigné(e)

(NOM)..... (PRENOM).....

domicilié(e) à (RUE, N°)

(CODE POSTAL - LOCALITE)

né(e) le

Attention : la complétion des champs suivants implique que vous acceptez que la ou les bibliothèques que vous fréquentez utilisent ces canaux pour vous envoyer des communications liées à votre activité en bibliothèque.

(TELEPHONE / GSM)

(ADRESSE COURRIEL)

(*) Biffer la mention inutile ou compléter

Déclare avoir reçu et lu le règlement d'ordre intérieur, la charte informatique de la bibliothèque ainsi que sa politique Vie Privée. Je m'engage à respecter ces documents.

Veuillez lire attentivement les points suivants.

☐ J'autorise la bibliothèque à lire les données (nom, prénom, sexe*, adresse, date de naissance et numéro de Registre national) de ma pièce d'identité pour effectuer l'inscription**.

* Conformément à l'article 2 du Décret de la communauté française du 7 janvier 2016 en matière d'établissement de statistiques.

** Ce consentement est nécessaire afin de pouvoir être inscrit au sein du réseau PASS. Ces données sont seulement utilisées à des fins d'identification du lecteur au sein du réseau Pass-Bibliothèques. En cas de refus, la présentation de la carte d'identité et d'un certificat de résidence principale afin que le bibliothécaire puisse valider visuellement les données que vous lui fournirez lors de votre inscription sans carte d'identité.

☐ J'autorise les bibliothèques partenaires du Réseau Mabibli à m'envoyer des « Newsletters » via courriel destinées à m'informer sur les activités, évènements, fermetures exceptionnelles et changements d'horaires, modifications du règlement, informations importantes, liste des nouveautés et actualités des bibliothèques que je fréquente et du réseau Mabibli.

Extraits de la charte Pass Bibliothèques

- Les jeunes de moins de 18 ans, lors de leur inscription, seront tenus de présenter une autorisation parentale.
- En sollicitant le Pass Bibliothèques, le lecteur s'engage à respecter le règlement intérieur de chaque bibliothèque qu'il fréquente.
- La perte du Pass Bibliothèques doit être signalée le plus rapidement possible dans n'importe quelle bibliothèque du Pass. Son remplacement entraîne obligatoirement une réinscription, donc la perception d'une nouvelle cotisation pour les adultes et 2€ pour les moins de 18 ans.

Fait à …....., le……..

Signature :

Les données à caractère personnel collectées ci-dessus seront traitées dans le respect du Règlement général européen sur la protection des données n°2016/679 (le RGPD), ainsi que de la législation belge relative à la protection de la vie privée.

Dans ce cadre, la Province de Liège, Place Saint Lambert, 18a à 4000 Liège, ainsi que les partenaires du réseau « Mabibli » (Villes, Communes ou Associations Sans But Lucratif dont vous trouverez la liste exhaustive via https://mabibli.be/sites/mabibli.be/files/Partenaires.pdf) agissent en qualité de co-responsables de traitement de vos données.

Lesdites données seront traitées à des fins d'inscription et de gestion des services de prêt mis en place par le réseau de bibliothèques. La base de licéité du traitement est la missions de service public de gestion de bibliothèques dévolue aux pouvoirs locaux co-responsables, ainsi que la mise en place et l'exécution d'un contrat ou de mesures précontractuelles.

Le numéro de Registre national sera exclusivement utilisé, sur base de l'intérêt légitime des co-responsables de traitement, en cas de contentieux (non-paiement ou non restitution d'objets prêtés).

Les données à caractère personnel seront uniquement accessibles aux bibliothécaires du réseau « Mabibli » dans le cadre de votre activité en bibliothèque et au personnel administratif associé en cas de contentieux. Elles seront aussi accessibles à notre sous-traitant, fournisseur d'accès du logiciel de gestion de bibliothèques, dans le strict cadre de la mission lui confiée. Ce dernier est contractuellement soumis à la plus stricte confidentialité quant à ces données.

Elles seront conservées maximum 18 mois après la fin de votre abonnement au réseau de bibliothèques.

En cas d'accord sur la réception de newsletters, vos données seront traitées, sur base de votre consentement, aussi longtemps que la Province et ses partenaires du réseau « Mabibli » souhaiteront poursuivre leurs communications. Vous disposez dans ce cas à tout moment du droit de retirer votre consentement.

Pour le surplus, nous vous informons que vous disposez également des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation de traitement, de portabilité, d'opposition et de recours auprès de l'Autorité de protection des données concernant lesdites données.

Contact pour exercer ces droits ou pour tout renseignement complémentaire concernant la protection des données à caractère personnel de la Province de Liège : info.dpo@provincedeliege.be – ou A l'attention du délégué à la protection des données, Place de République française, 1 – 4000 Liège.